

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 3633

présenté par

Mme Batho, Mme Bagarry, M. Orphelin, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière, M. Villani et
Mme Chapelier

ARTICLE 52 BIS

À l'alinéa 4, après les mots :

« logistiques commerciales »,

insérer les mots :

« en proscrivant toute artificialisation des sols et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.